

FSU 83

N°60

Fédération Syndicale Unitaire VAR



LE CONTRAT SOCIAL.

Au XVIIIème siècle, Rousseau établit qu'une organisation sociale "juste" repose sur un pacte garantissant l'égalité et la liberté entre tou-tes les citoyen-nes. Dans le pacte social, chacun renonce à sa liberté naturelle pour gagner une liberté civile. La souveraineté populaire est le principe fondamental du contrat social. La loi du plus fort ne peut plus être un principe directeur d'une société car il est incompatible avec l'intérêt général : "Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir".

L'expression de la volonté générale de même que celle de la volonté individuelle est au centre des préoccupations des français-es depuis plusieurs siècles. Allier ces deux volontés ne va pas de soi et l'Histoire nous a montré qu'il peut y avoir une expression de la volonté générale et une aliénation de la liberté individuelle. Ce n'est pas le choix que nous avons fait et les élections qui arrivent doivent permettre à l'ensemble des citoyen-nes de ce pays d'exprimer par leur vote une orientation collective qui ne nuise pas à leur liberté.

Que s'est-il passé ces dernières années et ces derniers mois ? Le gouvernement en place a mené une politique d'austérité et de division des français-es : stigmatisation des fonctionnaires comme privilégiés ; taxation des mutuelles ; augmentation de la TVA ; accélération de la réforme des retraites ; baisse du pouvoir d'achat ; suppressions d'emplois... sans compter la validation de traités européens (TSCG et MES) qui non seulement n'est pas démocratique mais va imposer une nouvelle cure d'austérité massive avec à la clef le démantèlement du modèle social européen et des services publics. Nicolas Sarkozy a été élu par une majorité de personnes qui ont exprimé une volonté générale en revanche, il a nié leur liberté, s'est assis sur la fraternité et, si personne ne peut prédire ce que seront les résultats des urnes, il est évident que le candidat-président n'a pas mis en place le contrat social qui aurait donné un sens à son élection : sa "force" n'est plus perçue comme un droit mais comme une usurpation au bénéfice des plus riches. Cette façon de gouverner n'est pas isolée et si des mouvements "d'indignés" naissent un peu partout dans les pays où le libéralisme a écrasé les valeurs humanistes c'est parce que justement "l'obéissance n'est plus un devoir "quand la liberté des peuples et l'égalité à la base du contrat social sont bafouées". On oublie souvent une phrase très forte du "Contrat social" : "L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est la liberté". Les gouvernements qui se sont affranchis de l'avis des peuples, qui ont regardé avec mépris les manifestations pourtant massives -on se souvient de celles sur les retraites par exemple- ne pourront pas restés en place longtemps.

Alors que les élections présidentielles et législatives approchent, la FSU interpelle les candidat-es. Elle entend porter haut et fort les valeurs du service public, élément central de la cohésion sociale et de l'égalité, alors qu'au nom de la réduction de la dette, le gouvernement organise l'austérité économique, sociale et culturelle pour les plus pauvres, les plus démunis, les plus éloignés de la culture scolaire, les oubliés d'une société du profit et de l'individualisation... Il nous faut rappeler la liste des destructions sociales et sociétales, aux antipodes des idéaux républicains et démocratiques. Porter nos mandats dans cette campagne, en plus de ce que nous faisons tous les jours auprès des salarié-es, c'est rappeler que les syndicats représentent les actifs et les retraités, portent un projet pour l'ensemble de la société et s'inscrivent dans le contrat social. En 2012, Rousseau aurait eu 300 ans : en cette année de célébration de son tricentenaire, gageons que ses réflexions éclairées conduiront à d'autres choix pour l'avenir que l'austérité et la division. La FSU entend y veiller quel que soit le résultat des élections.

Maryvonne Guignonnet, Secrétaire générale de la FSU du Var.



P1 : Edito.

SOMMAIRE.

P2 : Pôle emploi ; 8 mars ; Collectif varois d'accès aux soins.

P3 : "Vis ma vie" de conseiller Pôle Emploi ; Journée de carence ; Contre les expulsions.

P4 : Rased : interview de J.Filippini ; Enseignant-es spécialisé-es.

P5 : Revalorisation des infirmières ; Carrefour santé ; Dans l'actualité.

P6 : Suicide au ministère du travail ; Réseau Education Sans Frontières.

P7 : La dette ? ; Collectif varois pour un audit citoyen de la dette.

P8 : La rentrée 2012 dans les écoles, collèges, lycées varois.

janvier / février / mars 2012

Trimestriel N° 60

Directrice de la publication

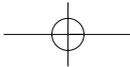
Maryvonne GUIGONNET

N° de commission paritaire :

0912 S 05032

Alpes Azur Imprimerie, Nice

Prix au numéro 0,76 €



Le 8 mars et la manifestation nationale.

5000 personnes ont manifesté à Paris de la Nation à la Bastille à l'occasion de ce

8 mars? journée internationale de luttes pour les droits des femmes, à l'appel du Collectif National pour les Droits des Femmes et de plus de 50 associations féministes, syndicats dont la FSU et partis politiques.

5000 personnes qui se sont réunies autour de revendications radicales qui, partant de la réalité de ce que vivent les femmes les plus opprimées, visent à changer leur vie.

5000 personnes qui savent qu'en matière des droits des femmes rien n'a jamais été octroyé et qu'il a toujours fallu lutter : de l'obtention du droit de vote à celui de pouvoir travailler et assurer ainsi son autonomie financière en passant par le droit à l'avortement et à son remboursement en 1982 et aux différentes lois contre les violences faites aux femmes, tout est le résultat des combats menés par les féministes.

5000 personnes qui se disent toujours prêtes pour lutter pour les droits à venir et préserver les droits existants, quel que soit le futur gouvernement.

Après l'interpellation des candidats présent-es, le cortège s'est dirigé vers l'hôpital Saint Antoine pour une prise de parole de représentantes de la Maternité des Lilas qui vient de gagner sa survie, des Bluets en lutte pour leur sauvegarde, ou de la Coordination des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité pour dénoncer la fermeture des CIVG, provoquée par la loi Hôpital Patients Santé Territoire.

A Pôle Emploi, cherchez l'erreur !!!

Jusqu'à la fusion ANPE -ASSEDIC, lorsqu'un nouveau conseiller était recruté, il bénéficiait de 6 mois de formation (formation en alternance entre notre centre de formation et la pratique " sur le terrain ").

Au 1er mars 2012, vous en avez entendu parler, nous allons recruter en France 1 000 nouveaux conseillers en contrat à durée

déterminée de 1 an pour faire face à la montée du chômage. Ah oui, j'ai oublié de vous dire mais vous le saviez, dans un an les chiffres du chômage seront bien plus bas que maintenant. Mais ces conseillers ne bénéficieront que de un mois de formation en alternance au lieu de six !!! Pas de souci, ils seront donc opérationnels dans les agences dès le 1er avril. Je vois déjà vos sourires... Non, ce n'est pas un poisson d'avril !

Bien sûr, travailler à Pôle Emploi en contrat précaire, c'est un peu " inconfortable " : aider les autres à s'insérer dans le marché du travail quand on en fait pas vraiment partie, ça présente sûrement quelques difficultés !

Mais le comble, c'est que ces 1 000 postes -si généreusement ! - créés pour la France entière ne compenseront pas les 1800 postes en CDD supprimés courant 2011 ! Dois-je aussi vous parler des 140 suppressions de postes en CDI sur la région PACA depuis début 2011 ?

Alors, bien sûr, tout n'est pas parfait à Pôle Emploi, vous connaissez tous quelqu'un qui n'a pas été " bien reçu ", quelqu'un qui a attendu de connaître le montant de ses allocations chômage pendant plus d'un mois (ou plus !), quelqu'un à

qui on a oublié de dire qu'il pouvait bénéficier d'une aide au déplacement pour un entretien d'embauche à l'autre bout de la France (et d'une aide au déménagement ensuite !), quelqu'un à qui

l'on a pas parlé de la Validation des Acquis de l'Expérience (et du financement de l'accompagnement !), quelqu'un qui a raté le démarrage d'une formation au GRETA parce qu'il n'a pas été reçu à temps par son conseiller, mais... A qui la faute ?

Enfin, nous, on est avant tout des êtres humains, alors, on a pris quelques bonnes habitudes : à l'arrivée des nouveaux CDD, nous les " tuteurons ", nous nous battons toujours pour qu'ils soient renouvelés ou c.d.isés, et nous ferons des pots pour leur départ si nous n'obtenons pas gain de cause... Mais quand même, quel gâchis !!!

Cécile Davril



Depuis fin novembre 2011, le SNU Var Pôle Emploi a élu une nouvelle secrétaire :

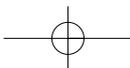
Cécile DAVRIL.

Conseillère référente à l'agence de Six-Fours, elle est syndiquée depuis 1998. Vous l'avez peut-être croisée dans les manifs à Toulon, ou au stage de la FSU à Aix les 16 et 17 février.

Ses coordonnées : cecile.davrill@pole-emploi.fr
Notre section compte aujourd'hui 18 adhérents sur le Var, nous espérons que notre nouveau bureau exécutif sera efficace pour inciter de nouveaux collègues à nous rejoindre ! A suivre...



Jeudi 8 mars, à La Seyne, à l'invitation du "collectif varois de défense de l'accès aux soins", environ 100 personnes sont venues débattre des droits des femmes en matière de santé et de quel service de santé nous voulons pour demain : financement de l'Assurance Maladie, place et rôle de l'hôpital public, déserts médicaux, liberté d'installation, dépassements d'honoraires, tarification à l'acte...



" Vis ma vie " de conseiller Pôle emploi

Lundi matin, une belle journée s'annonce à mon "agence" Pôle emploi.

Ouf, je n'ai pas oublié mon badge, je peux ouvrir la porte et aller pointer. J'ai accumulé du temps de travail la semaine dernière, les 35h ne suffisent jamais si je veux essayer d'être à jour...

Vite, une collègue a ouvert le planning sur son ordinateur, j'en profite et je constate que mon affectation a changé : le matin, accueil, l'après-midi, box 3, SMP*.

Je file au rez-de-chaussée me connecter à l'ordinateur. Il mouline 5 ou 6 minutes avant d'être opérationnel. Ouf ! Je suis dans les temps, 8h30, la grande porte s'ouvre et je suis avec deux collègues dans les starting-blocks !

On me pose des questions, je gère,

On m'investive, je gère,

On me sollicite sur des situations sociales d'urgence, je gère,

On veut des formations, je gère,

On n'est pas payé, je gère...

et je " digère " quand je peux !!!

11h30, j'en ai même oublié d'aller aux toilettes, mais 6 personnes m'attendent encore.

Il faut trouver les informations et les documents, ouvrir plusieurs fenêtres à l'écran. Ai-je le temps ? Le logiciel de contrôle m'avertit que je prends du retard.

Tiens, il est 12h30, l'heure de la relève, je badge pour la pause déjeuner, ¼ d'heure dans la cuisine en sous-sol.

13h15, je rebadge vite. Une bonne nouvelle, je ne suis pas au box 10 mais au 6, où il y a le soleil, ce qui compense la panne chronique de chaudière !

D'abord, je me connecte (à nouveau), j'ouvre mon planning, cet après-midi, je vais recevoir des personnes de mon " portefeuille ", quel gros mot ! Des

convocations toutes les 20 minutes, et seulement 15 minutes pour les rendez-vous téléphoniques. Chaque entretien doit être saisi en informatique, je regarde plus souvent l'ordinateur que la personne...

16h15, l'agence ferme au public, et je continue le travail qui s'est accumulé : la pile de courrier reçu, les nombreux mails à traiter. J'en profite pour échanger avec les collègues sur un entretien difficile.

18h, je rebadge.

Mardi matin, je badge, je m'installe dans un autre bureau. Je suis en PST*

Tiens, l'outil informatique de gestion des appels bugge ce matin, après plusieurs essais, ça marche, une file d'attente de 200 appels de la région PACA apparaît.

Le téléphone sonne, je vais devoir donner des conseils, modifier des rendez-vous, renseigner sur des formations, écouter les réclamations, me faire " engueuler " pour des radiations... J'ai droit à 20 minutes de pause dans la demi-journée, je les prends (si le flux le permet). Message de mon superviseur, ma pause dure trop longtemps...

12h30, ¾ d'heure de pause déjeuner

13h15, je change à nouveau de lieu, un bureau en " open space ", un listing d'employeurs à joindre va rythmer la fin de l'après-midi, entrecoupé d'appels d'entreprises à qui je dois trop souvent expliquer que l'esclavage est aboli !

Et ainsi de jour en jour tel Sisyphe roulant son rocher (rien à voir avec Ferrero !), je poursuis ma tâche !

Anne-Marie Keller.

SMP : Suivi Mensuel Personnalisé

PST : Plate-forme de Service Téléphonique

Le 15 mars contre les expulsions.

Le collectif droit au logement varois auquel participe la FSU a appelé les citoyen-nes à un grand pique-nique de la solidarité avec tous celles et ceux qui

risquent l'exclusion locative après la fin de la trêve hivernale le 15 mars.

Il a interpellé l'Etat par l'intermédiaire du Préfet du Var et les élus politiques du département (maires, députés, sénateurs, conseillers généraux et conseillers régionaux) ainsi que les candidats aux prochaines élections législatives sur la situation du logement dans le département du VAR.

Le Var avec 13% de la population sous le seuil de pauvreté, est situé au-dessus de la moyenne nationale (12,1%) et régionale. Plus de 120 000 personnes sont en situation de grande précarité. En moyenne, une personne pauvre vit avec 640 euros, soit 148 euros de moins que le seuil de pauvreté.

Enfants, Jeunes, femmes, seniors, handicapés et migrants sont particulièrement touchés

Dans le département, en 2009, on a recensé 108 expulsions locatives et 771 commandements à quitter les lieux.

Journée de Carence : la circulaire est publiée.

Le gouvernement a, malgré l'opposition unanime des organisations syndicales mises devant le fait accompli, décidé l'instauration d'une journée de carence dans la Fonction publique. Elle s'applique au 1er janvier 2012 pour les agents publics, les fonctionnaires et agents non titulaires de droit public, placés en congé de maladie ordinaire. Dès l'annonce de cette mesure, nos organisations l'ont dénoncée et demandé son retrait. La circulaire d'application vient de paraître (24/02/12), les effets sont rétroactifs; cette journée de carence ne s'applique pas en cas de CLM, CLD ou accident du travail.

Cette disposition va pénaliser durement les agents de la Fonction publique contraints à congés maladie sur prescription médicale. Ils subiront de fait, une baisse de salaires comme s'ils étaient « coupables d'être malades ». Cette nouvelle amputation de leur pouvoir d'achat viendra s'ajouter à celles, déjà sans précédent, dues au gel de la valeur du point d'indice, à l'augmentation des cotisations pour les pensions... Il s'agit bien d'une nouvelle atteinte au statut des fonctionnaires, garant de l'égalité de traitement et d'une volonté de stigmatiser les agents de la fonction publique dont l'engagement professionnel permet de faire vivre le service public dans des conditions pourtant parfois difficiles.

Les organisations CFTC, CFDT, CGC, CGT, FSU, Solidaires et UNSA demandent solennellement au gouvernement de renoncer à cette mesure autant injuste qu'inefficace.



FSU

Enseignants spécialisés : recul majeur des conditions de travail.

Outre le fait qu'elle prévoit de passer d'une dotation en postes à une dotation en heures d'enseignement, la mise en place des unités d'enseignement dans les établissements médico-sociaux planifie une suppression des postes de directeurs spécialisés de ces établissements dès la rentrée prochaine. Faisant fi des acquis gagnés pour ces postes ainsi que des règles paritaires, le gouvernement prévoit de les remplacer par des coordonnateurs pédagogiques, directement nommés par l'établissement et sans aucune rémunération en échange. Comment améliorer la scolarisation des enfants en situation de handicap dans ces conditions ?

Aurélie Sanchez



La FSU est abonnée à la "carte collectivités" de Chateaufallon. Elle permet à tou-tes nos adhérent-es de bénéficier d'un tarif spécial (14 euros) : il suffit de signaler lors de vos réservations que vous êtes syndiqué-e à la FSU pour bénéficier de ce tarif préférentiel (plein tarif la place vaut 24 euros).

RASED : et si un spécialiste nous expliquait ?

José Filippini est "rased", il intervient à Fréjus dans la circonscription du Muy auprès de 22 écoles primaires et de 12 écoles maternelles ce qui représente environ 850 élèves. Il a accepté de répondre à nos questions pour nous éclairer sur son quotidien, son métier et nous expliquer pourquoi il est si nécessaire de maintenir les RASED dans nos écoles.

Peux-tu nous expliquer ce qu'est un rased ?

Les rased sont des réseaux d'aides spécialisés aux élèves en difficulté. Régis par une circulaire du 17/2009 abrogeant celle du 30/04/2002. Ils ont pour mission de fournir une aide spécialisée aux élèves en difficulté au sein des classes ordinaires à la demande des maîtres. Ils sont composés de maîtres E (difficultés d'apprentissage), maîtres G (difficultés d'adaptation à l'école) et psychologues scolaires. L'intérêt des rased réside dans leur capacité à intervenir auprès de petits groupes pour des remédiations ciblées et spécialisées. Ils permettent aussi d'éclairer une difficulté particulière rencontrée par un élève. Leur capacité d'observa-



tion fait qu'ils peuvent souvent faire la distinction entre les difficultés d'ordre cognitif, sensoriel ou psychologique. Ils en rendent compte aux collègues et les aident à orienter leur travail au sein même de leur classe. Les rased sont les héritiers de l'approche " psychopédagogique " développée en France depuis longtemps. Ceci consistant à considérer l'enfant dans toutes ses dimensions tant affectives et psychologiques que cognitives. Au sein des écoles, et quotidiennement ils permettent de prendre en compte de nombreux élèves qui sans ça seraient, malgré l'énergie déployée par leurs maîtres, en très grande souffrance, subissant la difficulté scolaire comme on se noie et gardant pour la vie un goût amer en pensant à leur scolarité. Ils sont souvent le lien entre l'école et les professionnels de l'enfance (CMPP, CMP, Hôpitaux de jour, et différents établissements). Ces relations étant de plus en plus fréquentes étant donné le nombre de plus en plus élevé d'enfants relevant de ces structures.

Quelles seraient les conséquences de leur disparition, de leur affaiblissement ?

Les rased sont depuis plusieurs années l'objet d'une remise en cause qui à force de suppressions de postes les a déjà beaucoup affaiblis. Les interventions en maternelle, par exemple se sont considérablement réduites, empêchant par là même la prévention. En lisant ce qui est écrit plus haut on comprend bien que leur disparition signerait la fin d'une conception humaniste de l'école publique et des propositions qu'elle fait depuis la fin de la dernière guerre à tous les enfants sans distinction d'aucune sorte. Le service public d'éducation n'aurait plus à sa disposition en son sein, répartis équitablement, les spécialistes dont on a grandement besoin. La solution serait donc de se retourner sur des interventions extérieures tarifées et très certainement INEGALEMENT REPARTIES SUR LE TERRITOIRE. La difficulté scolaire deviendrait donc un enjeu économique très lucratif comme l'est actuellement le " soutien scolaire ", avec toutes les dérives que l'on a pu constater (tarifs, compétences etc). On note aussi que le pouvoir actuel entretient la confusion entre aide per-

sonnalisée et interventions spécialisées. Chaque maître ou maîtresse sait bien qu'il y a un furieux distinguo. Rien actuellement ne permet d'affirmer que la disparition des rased se fera sans préjudices pour nos élèves les plus fragiles. La certitude qu'il faut agir très rapidement devant la difficulté existe par contre depuis longtemps dans l'es-

prit de tous ceux qui s'intéressent à l'enfance et à la petite enfance. On peut dire qu'on tourne donc actuellement le dos aux solutions : diminution et quasi disparition de la prévention auprès des plus petits, saupoudrage des actions auprès des plus grands. Comme le nombre de personnels ne permettra pas de fournir de solution à chaque demande des maîtres, ces demandes disparaîtront, et par là même la difficulté scolaire. Voici comment nous aurons enfin un pays de "bons élèves".

Dans ton secteur cela se traduirait comment ?

Cela risque de se traduire par une augmentation des déplacements entre les établissements. Mais surtout une disparition des interventions régulières au sein des écoles qui ont vu leur poste de maître E disparaître. Une dissolution des propositions qui pouvaient être faites à tous les enfants. On devra faire autant avec moins de moyen ce qui est certainement impossible. Nous connaissons moins bien nos secteurs d'intervention, alors que c'est toujours la garantie pour les rased d'une bonne pratique.

Revalorisation des infirmières de l'éducation nationale en catégorie A.

Suite à la forte mobilisation des infirmières de l'Education nationale le 10 janvier à Paris à l'appel du SNICS-FSU, la profession s'est invitée au cœur des négociations sur le décret statutaire pour l'intégration du corps en catégorie A.

1305 infirmières, soit un échantillon représentatif de la profession de plus de 17%, ont jugé leur situation " insatisfaisante " à près de 36% et " pas satisfaisante du tout " à plus de 61%. Jugeant l'intégration en catégorie A " indispensable " à plus



de 21% et " incontournable " à plus de 67%.

Les infirmières exigent d'avoir une grille statutaire traduisant à minima la parité de carrière avec la grille de la FPH, suivi de près par la grille nor-

Carrefour santé social, 22 février 2012.

En mai 2011, plus de 5 000 agents de l'éducation nationale ont répondu à l'étude du Carrefour santé social sur les risques psychosociaux, l'équipement professionnel et les troubles musculo-squelettiques. L'analyse des résultats montre qu'une proportion non négligeable des professionnels est en situation de risque psychosocial avéré.

Sur ce sujet une réunion régionale PACA/Corse, la première du genre, s'est tenue à Meyreuil (13). Etaient présents : Rose Saillard et Christophe Lafond délégués nationaux de la MGEN, Elisabeth Labaye secrétaire nationale de la FSU, Samy Driss de l'UNSA Education et Christophe Bigaud du Sgen CFDT.

Une délégation de la MGEN 83 était présente. Ces questions méritent toute notre réflexion et doivent trouver des prolongements, et ce, d'au-

male des professeurs des écoles et des certifiés. Elles demandent que l'intégration en A soit effective dans un délai le plus court possible à plus de 83%.

Le scénario proposé par la fonction publique dans les négociations a été jugé " insuffisant " à plus de 17% et " pas du tout à retenir " à plus de 76%.

Après 5 manifestations nationales pour exiger la parité de carrière, le SNICS est le seul syndicat à interpeller la profession et lui demander de se prononcer sur les négociations en cours.

Cet échantillon incontestablement représentatif a donné mandat au SNICS pour continuer à mener des actions à 87% et à 90% si possible dans l'unité, sous la forme de pétition, manifestation et grève afin d'obtenir la juste reconnaissance du diplôme et des qualifications des infirmières de l'Education.

Le SNICS-FSU de l'Académie de Nice était présent à Paris pour cette manifestation, comme pour les précédentes, et répondu à la consultation organisée par le national.

Les 4 précédentes manifestations se sont faites en intersyndicales, mais le 10 Janvier, seul le SNICS était à Paris. Nous étions un millier, sachant que nous sommes 7500 à l'EN.

D'ici peu, nous devrions connaître l'arbitrage du MFP.

Mireille Audouy.

tant que les mesures prises ces dernières années par ce gouvernement ont largement contribué à rendre les conditions de travail des personnels bien plus difficiles : suppressions massives de postes, temps contraints forcés, new management public, journée de carence, recul de l'âge de départ en retraite, etc...

Il n'est pas inutile de rappeler que le code du travail stipule que c'est le travail qui doit s'adapter à l'Homme et non l'inverse.

Michel Fortuna,
délégation
MGEN du Var.



Dans l'actualité ...

Des chiffres...

En 2011, on recensait 8 millions de pauvres en France tandis que les salaires des patrons du cac 40 augmentaient de plus de 34%. Tout devient possible en effet.

...et des multiplications divisions.

Et pour les professeurs du second degré, le candidat-président propose 50% de temps de présence en plus pour 25% de salaire en plus... et sans effet sur la qualité du travail ? la souffrance au travail ? et le chômage ?

Le compte n'est pas bon

Selon un sondage Le Monde Ifop, 12,5% des enseignants envisageraient de voter Nicolas Sarkozy au premier tour des élections présidentielles. Encore un effort pour lui infliger un zéro de conduite.

Super menteur, le retour

Nicolas Sarkozy a annoncé 400 000 élèves de moins et 45 000 professeurs de plus sur les dix dernières années. La diminution du nombre d'élèves a été en réalité de 149 000 tandis que le nombre de professeurs diminuait de plus de 61 000...

Nicolas, nous voilà...

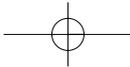
Le président : " Référendum sur le chômage !, non au mariage homosexuel, référendum sur les étrangers. Un slogan, vite ! ".

Le communiquant : " Euh..., travail, famille, patrie ? ". Le président : " Excellent ! ".

Recalé.

La proposition de N Sarkozy "moins de profs mieux payés" ne séduit que 26% des Français selon un sondage CSA. 70% préfèrent "avoir davantage d'enseignants, quel que soit leur niveau de salaire".

Essaye encore
Fabien Benezec
Sources : Le Monde, Canal Plus, Rue 89.



Au Ministère du Travail, on se tue au travail.

La colère et écoeurément a été important au ministère du travail après la mort de Romain LECOUSTRE. Le Snu-tefe FSU avec l'intersyndicale a demandé la reconnaissance immédiate de la tentative de suicide de Romain et sa reconnaissance en accidents de service, et ce dès la réunion du CHSM extraordinaire convoqué le 7 février.

L'intesyndicale a aussi appelé à la grève. Tout cela met à jour la violence

des relations professionnelles au sein des services.

De tels chaos révèlent les tensions auxquelles sont soumises les agents.

Le ministère du travail est désormais engagé dans la spirale infernale que d'autres entreprises et administrations connaissent.

Il y a eu plus que des signes avant coureurs dans le geste de Romain. Lui-même avait dénoncé ce qu'il subissait.

Des mesures ont été prises, trop peu, trop tard, trop maladroites, inefficaces et inappropriées.

Il y a longtemps que le Snu-tefe alerte l'administration sur les dangers des «réorganisations et réformes» des services, soutenues par un esprit de casse du service public.

Les réformes se poursuivent et s'enchaînent. Leurs résultats sont les mêmes : désorganisation des services, épuisement des représentants du personnel, atteintes graves à la santé des agents... jusqu'à l'irréversible pour certains.

Réseau Education Sans Frontières.

2012, année d'élections : qui parle du sort fait aux étrangers dans notre pays ?

Le Réseau Education Sans Frontières, au plan national, a décidé d'interpeller les candidats à la présidentielle puis aux législatives. Plus largement, RESF s'adresse aux citoyens afin qu'ils pèsent sur les politiques pour faire évoluer la législation et les pratiques.

Parce qu'il reste insupportable que des jeunes lycéens, scolarisés depuis des années chez nous, soient menacés d'expulsion dès leurs 18 ans ; parce que toujours plus de familles, donc des enfants, sont enfermées en centre de rétention en vue de leur expulsion.

Quel que soit le Président qui sera élu, nous, membres de RESF, continuerons à défendre les jeunes majeurs scolarisés et les parents d'enfants

scolarisés ; nous continuerons à dénoncer le démantèlement de familles et la destruction de l'avenir des jeunes, l'enfermement d'enfants, de jeunes et de familles. Toute politique du chiffre sera combattue par le RESF : les personnes ne sont pas des numéros de dossier, ce sont des femmes et des hommes qui espèrent pour eux et leurs enfants un

avenir meilleur.

Nous attendons des candidats des engagements clairs pour en finir avec la politique actuelle d'immigration qui accentue les logiques de repli et aggrave les discriminations.

Nous demandons des mesures d'urgence afin que toute famille d'enfant scolarisé soit régularisée ; que tout jeune scolarisé en France puisse poursuivre sa formation avec le droit de vivre et travailler ici.

Nous demandons que les interpellations arbitraires et l'enfermement des personnes cessent.

Nous demandons la suppression des objectifs chiffrés en matière d'immigration.

Nous demandons que l'accès aux droits fondamentaux (vivre en famille, se soigner, travailler, se loger) soit assuré.

2012, année d'élections : qui sait ce que signifie le " droit d'asile ? "

La France refuse la protection à des milliers de personnes qui ont fui leur pays sous prétexte qu'elles seraient originaires de " pays sûrs ". Nous demandons la suppression de cette liste et un examen plus humain des demandes d'asile. Nous demandons que les demandeurs d'asile retrouvent le droit de travailler : ce droit leur est refusé, sauf rares exceptions décidées par le Préfet !

Afin de mettre fin à l'empilement des lois et règlements, le Code de l'Entrée et du Séjour des

Etrangers en France doit être simplifié (un titre unique de séjour).

Notre pays doit instaurer une nouvelle loi qui se fonde sur les meilleurs aspects de la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et la Convention Internationale de protection des droits des migrants et de leur famille.

C'est pourquoi le 31 mars, nous nous associerons à l'initiative proposée lors de la Rencontre nationale d'Amiens les 14 et 15 janvier.

A Toulon, nous appelons à un rassemblement Place du Mûrier, à partir de 14 heures, pour distribution de tracts et pétitions.

Un exemple de solidarité active

Pour finir, je voudrais parler d'une expérience humaine qu'il nous a été donné de vivre récemment. Lors du cercle de silence de janvier, nous avons rencontré une bénévole désespérée de ne pouvoir faire inscrire un enfant de 6 ans à l'école. Cette enfant, Rom, accompagne sa mère qui mendie dans la rue. Ah bon, mais la scolarité n'est-elle pas obligatoire pour tout enfant, quel que soit le statut de ses parents ? Il semble que cette loi soit souvent bafouée. Une directrice étant présente, rendez-vous fut donné pour l'inscription à l'école. Depuis, l'enfant est très assidue, malgré la situation effroyable de la famille, qui dort dehors. Elle ne mendie plus (au moins quand il y a une classe...) et déjeune à la cantine. Solidaires, des parents d'élèves s'occupent de laver ses vêtements. Les autres élèves l'ont adoptée, elle a très vite accepté les règles de l'école et apprend à devenir élève...

Depuis, nous avons été invités à une soirée offerte par le groupe de Roms qui survivent à Toulon et aspirent à autre chose que la mendicité. Au programme : repas, danses, musique, et surtout rencontres, le tout dans une ambiance inoubliable !

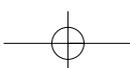
Un gros bémol : ces familles dorment toujours dans la rue. Suite aux appels à la solidarité, une famille a enfin pu être logée jusqu'au 1er avril.

Pour en savoir plus sur les discriminations vis-à-vis des Roms, lire le rapport du CNDH Romeurope www.romeurope.org

Pour protester contre le sort fait aux étrangers, nous participons aux **Cercles de silence, chaque 4ème samedi du mois, de 11 h 30 à 12 h 30, Place de la Liberté.**

Pour soutenir notre action, nous proposons à la vente un livre, "Sarkozy m'a expulsé", 140 histoires d'étrangers dont la France n'a pas voulu, préfacé par Lilian Thuram et illustré par des dessinateurs de Charlie Hebdo. Prix : 10 €.

Françoise Denis pour RESF Toulon, resf83@hotmail.fr, 06 10 73 82 68



La dette ?

La dette publique permet d'investir pour l'avenir. Elle est utile quand elle fait croître la production de biens et le développement de l'emploi au présent !

Pourquoi une "dette" ?

Les Etats empruntent pour réaliser des équipements, cet investissement doit être amorti sur plusieurs années et ne peut pas être couvert par les seules recettes de l'année en cours. L'investissement réalisé par l'État n'est pas un fardeau pour les générations futures qui, au contraire, en bénéficieront avec les infrastructures, l'éducation, la recherche, la santé publique.

La dette publique perd cependant sa légitimité quand elle sert à financer les déficits créés par des cadeaux fiscaux ou par des dépenses improductives. Les générations futures subiront les économies sur l'éducation et la formation et en souffriront. Cependant les générations actuelles en souffrent déjà : de nos jours, la moitié des actifs de moins de cinquante ans a connu la précarité, le chômage, la flexibilité. Voilà le résultat de "la souplesse et de l'adaptation" prônées par les libéraux. Ce sont bien les générations actuelles qui sont affaiblies avant même les générations futures.

Quel montant ?

La dette publique de la France représente 85 % du PIB. Mais c'est une mesure brute qui ne tient pas compte des actifs détenus par les administrations publiques. Quand on en tient compte, les actifs financiers soit 45 % du PIB et les actifs physiques (écoles, hôpitaux, routes) soit environ 72 % du PIB, font que les administrations publiques possèdent plus d'actifs que de dettes (soit 20% du PIB en positif). L'Etat ne dépose pas dans chaque berceau de nouveau-né une dette de 30 000 € mais un actif de 6700 €. De surcroît si la dette publique varie dans le temps, elle a une durée de vie infinie et se transmet de génération en génération ; elle n'est pas comparable en cela à la dette des particuliers. Immortel, l'Etat peut avoir une dette en permanence, il n'a pas à la rembourser mais seulement à garantir qu'il en payera les intérêts.

La dette publique devient un problème lorsque, comme aujourd'hui, le taux d'intérêt auquel l'état emprunte est plus élevé que le taux de croissance : la dette s'accroît plus vite que les recettes fiscales (liées à la croissance du PIB) quelque soit la grandeur du déficit, elle coûte plus qu'elle ne rapporte ! Ainsi en 2012, la charge de la dette devient de plus en plus lourde pour la France : 49Mds € (deuxième poste budgétaire après celui de l'Education nationale). Avec le bouclier fiscal et les autres mesures qui diminuent les recettes de l'Etat, la dette publique opère une redistribution à l'envers : les contribuables de la tranche supérieure bénéficient des baisses d'impôts et peuvent

utiliser cet argent pour prêter à l'Etat avec intérêt ! Les intérêts ne sont pas supportés par les générations futures mais par les contribuables actuels qui ne bénéficient pas d'allègements et par tous les citoyens, même non imposables, qui paient la TVA simplement en consommant.

Les cadeaux fiscaux aux plus riches ont d'abord profité aux grandes entreprises et aux ménages les plus fortunés. Ils représentent 60% du déficit du budget de l'état !

Crise de la dette ou société en crise ?

On veut nous convaincre que la crise est celle de la dette publique. La seule solution pour rétablir la confiance serait l'austérité : la réduction des salaires, des retraites et des prestations sociales, "le coût de la main d'œuvre" qui serait trop élevé. Les détenteurs de capitaux, les investisseurs pourraient de nouveau prêter à l'Etat sans crainte dès que les salaires et les pensions auraient été diminués comme en Allemagne!

Sans mettre en danger le système économique dans lequel nous vivons, il existe des moyens pour obtenir une autre répartition des richesses créées par le travail. Les syndicats de salariés (dont particulièrement la FSU), les organisations de retraités (comme la FGR-FP) présentent des revendications sur la justice fiscale, le bon financement pour des services publics de qualité et accessibles à tous, le financement et la construction de logements sociaux en quantité suffisante pour permettre à tous de se loger à des prix accessibles et de faire baisser le coût des logements sur le marché libre.

Dans l'immédiat, la spéculation doit être brisée. La BCE doit garantir les dettes publiques de tous les pays membres. L'influence des marchés financiers doit être réduite. La croissance peut être relancée en finançant la transition écologique et la réindustrialisation par des euro-obligations et par une Banque Européenne de Développement Durable. Les firmes du CAC 40 qui travaillent en France doivent y payer des impôts !

Les déficits peuvent être réduits par la hausse des impôts sur les plus riches, sur les transactions financières, par la lutte contre les paradis fiscaux. Le mouvement syndical européen peut mobiliser les masses de salariés, de chômeurs et de retraités dans toute l'Europe pour imposer la mise en œuvre des mesures urgentes et sur le long terme. Il doit contribuer à rendre la zone euro prospère et profitable à tous, permettre la justice sociale et la solidarité.

Jean-Pierre Andrau.



Collectif varois pour un audit citoyen de la dette.

Et si la dette publique dont les intérêts ont enflé ces dernières années était l'arbre qui cache la forêt de la véritable crise du "tout-marché" ? Et si on donnait à tous les outils pour comprendre ce qui se joue réellement ? C'est ce que souhaite la FSU en s'investissant dans le cadre syndical interprofessionnel, en s'engageant dans le débat sur un audit citoyen pour la dette publique à l'initiative d'ATTAC.

La création du collectif varois répond à cet appel national lancé le 26 octobre dernier. Aujourd'hui on nous dit que la dette est colossale, qu'il faut de l'austérité. On voudrait nous culpabiliser et nous faire porter la responsabilité de la dette. C'est à nous qu'on demande de se "serrer la ceinture". Nous demandons des comptes. Nous, citoyen-nes, voulons savoir comment nous en sommes arrivés là ? Pourquoi cette dette ? Comment a été utilisé l'argent ? S'interroger sur la légitimité de la dette est notre devoir, un devoir citoyen.

Le collectif varois est composé de : ATTAC Var, LDH, CGT, FSU, Solidaires, EELV, NPA, PCF, PG, Alternatifs, FASE, Partit Occitan. Il organise le **23 mars à 18h 15 dans la salle de la FOL aux Lices une conférence, en présence de Claude QUEMAR économiste et militant du CADTM (Collectif pour l'Annuation de la Dette du Tiers Monde), pour débiter ce débat public varois avec les citoyen-nes sur la dette.**



La rentrée 2012 se prépare dans la colère

Les mobilisations se développent à travers tout le Var.

Les effets de la poursuite du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite débouchent sur de nouvelles suppressions de postes, soit 80 000 depuis 2007. Ces nouvelles coupes franches sont inacceptables.

Conséquence du budget, votés par tous les députés varois, notre département se voit amputé de 57 postes d'enseignants des écoles (dont 46 RASED) ainsi que de la totalité des postes d'intervenants extérieurs et d'assistants étrangers de langues. Le second degré n'est pas épargné : malgré une augmentation de 170 élèves, 36 postes d'enseignants sont perdus : 40 suppressions en collège et 17 créations soit moins 23 postes ;

dans les lycées, 23 suppressions et 23 créations ; dans les lycées professionnels, 21 suppressions et 8 créations soit moins 13 postes. Dans le même temps et alors que le chômage ne cesse de croître, le rectorat augmente le nombre d'heures supplémentaires pour les enseignant-es. Concrètement cela se traduit par des classes entre 27 et 30 collégiens et 35 et 38 lycéens, ce qui est totalement inacceptable.

Le remplacement des enseignants, ne se fait plus correctement depuis de nombreuses années : dans notre département, dès la rentrée, nous savons déjà que dans certaines zones des postes resteront vacants faute de remplaçant. Dans le 1er degré, la suppression de la brigade de remplaçant Formation

degré et celle du recrutement dans les établissements ECLAIR de l'éducation prioritaire par les seuls chefs d'établissement. A travers celles-ci, le gouvernement s'obstine dans sa volonté d'éclatement du second degré en établissements de plus en plus autonomes, avec une politique de gestion "managériale" exercée par les chefs d'établissement. Ainsi se décline l'offensive tous



azimuts contre nos statuts.

La lutte contre l'échec scolaire ainsi que notre objectif de réussite de tous les élèves seront de plus en plus difficiles à mener. Nouvelles suppressions de postes, remplacements non assurés, formation professionnelle liquidée, nombre d'élèves par classe en augmentation, RASED dévastés, scolarisation en maternelle asphyxiée, alourdissement du travail des enseignants et des directeurs d'école... Ces mesures, s'additionnant aux précédentes suppressions de postes depuis plusieurs années, seront dévastatrices.

Parents et enseignants se sont mobilisés sans attendre : grève et manifestation nationale à Paris le 31 janvier dans le second



degré, grève du 13 février dans les écoles maternelles et élémentaires varoises, rassemblement unitaire du 22 février,

pétitions, occupation d'école à Rians, La Garde et La Seyne, réunions et débats à Brignoles, au Val, rassemblements à Saint Cyr, Sanary, Toulon ou encore Puget, audiences à Saint Maximin... L'action continue, ne nous laissons pas faire !

Laurent Lopez
Emmanuel Trigo.

À qui s'adresser ?

FSU VAR

Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation
Insertion



FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet 83000 TOULON

Tél : 04.94.93.04.40 - Fax : 04.94.93.04.74

Email : fsu83@fsu.fr, site : http://sd83.fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pegc **SNUipp**
Emmanuel TRIGO

Immeuble le Rond point - Avenue P et M Curie

83160 LA VALETTE

Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire **SNES**

Maryvonne GUIGONNET

208 rue Emile Ollivier

83000 TOULON

Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique **SNEP**

Amar GUENDOUZ / Gérard PERMINGEAT /

Fabienne RAIMBAULT / Brigitte REBOUT

Tél : 04 93 86 19 52

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Lycées professionnels **SNUEP**

Andrée RUGGIERO Secrétaire Académique

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Tél : 06.79.44.06.81

Technique agricole public **SNETAP**

Patrick PRENANT Tél : 04.94.01.35.55

Lycée Agricole 83408 HYERES CEDEX

Protection Judiciaire Jeunesse **SNPES - PJJ**

Karine MOLINIER

Unité éducative de Milieu ouvert

38 rue M. Pagnol, 83500 La Seyne Sur Mer

Tél : 04 94 15 39 79 ou 06 09 89 20 66

Assistants sociaux **SNUAS FP**

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques

SNASUB

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services

UNATOS

Valérie DALMASSO tel 06 11 18 62 29

Ludvine JAVOUREY tel 06 11 78 68 09

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Infirmières conseillères de santé **SNICS**

FSU VAR, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Enseignement supérieur, **SNESUP**

Emilie Devriendt, emilie.devriendt@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI

Cecile D'Avril FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000

Touon ; cecile.davril@pole-emploi.fr.

Equipement (DDE) **SUP'Equip**

Georges BLANC 06.28.34.05.62

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Environnement **SNE**

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84

Parc National de Port Cros

Castel Ste Claire 83400 HYERES

Personnels de l'administration Pénitentiaire **SNEPAP**

Gautier SCHONT Annick KOURIO SPIP

146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon, 04 94 92 52 12



FSU PACA

Bourse du travail,

23 bd Charles Nedelec,

13331 Marseille cédex 3